



Compte Rendu sommaire

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 21 JUILLET 2011

Le Président Jean-Paul Vadot déclare la séance du bureau communautaire ouverte à 18 h 00.

Présents : Jean-Marie Boisselier, Michel Bourdon, Hombeline Hélie-Barbié, Raoul Langlois, Serge Perron, Jean-Paul Vadot, Joël Vadot, Cédric Vautier.

Représentés : Janine Anceau (procuration à Jean-Paul Vadot), Claude Lapostolle (procuration à Raoul Langlois).

Absents : Jean-Pierre Morin.

Secrétaire de séance : Cédric Vautier

Monsieur le Président propose au Bureau Communautaire l'ajout d'une question diverse à l'ordre du jour relatif à la desserte de transport complémentaire périscolaire pour l'année scolaire 2011/2012, proposition acceptée à l'unanimité.

Le travail du Bureau Communautaire se déroule selon les points prévus à l'ordre du jour suivant :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

QUESTION N° 1

ECONOMIE

REALISATION DES ETUDES PREALABLES A LA CREATION D'UN PARC D'ACTIVITES AGRO-INDUSTRIELLES (ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ)/ CHOIX DU PRESTATAIRE

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer le marché public, passé selon la procédure adaptée, pour la Réalisation des études préalables à la création d'un Parc d'Activités Agro-industrielles (Zone d'Aménagement Concerté) de 40 hectares avec extension possible à la Société Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (S.E.M.A.A.D) sise 7 avenue Jean Bertin à Dijon.

Le montant de la prestation retenue est de 131 466 € HT soit 157 233,33 € TTC.

- D'autoriser le Président à le signer ainsi que tout document relatif à cette affaire.

QUESTION DIVERSE N° 1

ENFANCE JEUNESSE

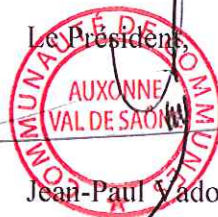
**CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA
DESSERTE DE TRANSPORT COMPLEMENTAIRE PERISCOLAIRE : CIRCUIT P260 ANNEE
SCOLAIRE 2011/2012**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la convention avec le Conseil Général relative au financement de la desserte de transport supplémentaire périscolaire (circuit P260) pour l'année scolaire 2011/2012,
- Autorise le Président à la signer ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

Le vendredi 22 juillet 2011,

Le Président,



Jean-Paul Yadot